

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 25 mars 2013**

CP 03/13-04

*L'an deux mille treize, le 25 mars à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.*

### **ENTREE DU PERSONNEL DU CONSEIL GENERAL A L'HOTEL DU DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE**

#### **DEVOLUTION DES MARCHES**

---

Les marchés ont pour objet la réalisation des travaux de l'entrée du personnel du Conseil Général de l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne.

Les caractéristiques principales du marché sont les suivantes :

► Procédure :

Un appel d'offre a été lancé 30 Août 2012, selon la procédure adaptée et conformément aux articles 26-II-5 et 28 du code des Marchés Publics, pour un dépôt des offres le 28 Septembre.

► Le marché se décompose ainsi :

- Lot 1: Gros oeuvre;
- Lot 2: étanchéité;
- Lot 3: menuiseries extérieures – serrurerie;
- Lot 4: plafonds suspendus;
- Lot 5: revêtements sols scellés;
- Lot 6: revêtements sols minces;
- Lot 7: peinture;

- Lot 8: électricité courants forts et faibles;
- Lot 9: ventilation – plomberie;
- Lot 10: ascenseur.

► Le marché est conclu à compter de sa notification jusqu'à l'expiration du délai de parfait achèvement.

Le délai d'exécution des prestations court à compter de l'ordre de service de démarrage et est fixé à 8 mois.

► Critères d'attribution :

Les critères d'attribution ont été fixés dans le règlement de la consultation, à savoir :

- Valeur technique au regard du mémoire technique: 40%;
- Prix: 60%

La Commission d'Appel d'Offres, s'est réunie une première fois le 22 octobre 2012, au cours de laquelle, il a été décidé :

- de déclarer les lots 1, 3 et 5 infructueux car les montants étaient supérieurs à l'estimation de la Maîtrise d'œuvre et de relancer un nouvel appel d'offres;
- de continuer l'analyse technique pour les lots 2, 4 et 6 à 10.

Un second appel d'offres a été lancé, le 30 novembre 2012, pour les lots 1, 3 et 5. La remise des plis s'est faite le 3 Janvier 2013.

La Commission d'Appel d'offres s'est à nouveau réunie le 4 Février 2013 et à l'issue de l'analyse des offres, a décidé :

- d'une part de déclarer sans suite le lot n°3 – menuiseries extérieures – serrureries (montant des offres entre 210,4% et 219,5% au-dessus de l'estimation de la maîtrise d'oeuvre) pour motif d'intérêt général et insuffisance budgétaire et de relancer avec un nouvel allotissement ;
- et d'autre part, d'attribuer les marchés tel que présentés (1, 2 et 4 à 10).

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 4 février 2013,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres déclarant sans suite le lot n° 3 – menuiseries extérieures – serrureries (montant des offres entre 210,4% et 219,5% au-dessus de l'estimation de la maîtrise d'œuvre) pour motif d'intérêt général et insuffisance budgétaire et décidant de relancer avec un nouvel allotissement ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :
  - les marchés de travaux suivants pour les lots 1, 2 et 4 à 10 relatifs aux travaux de construction de l'entrée du personnel du Conseil Général de l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne :

		Nom de l'entreprise	Montant en € HT	Montant en € TT
Lot 1	Gros-oeuvre	ETC	374 668,00 €	448 102,93
Lot 2	Étanchéité	SOULIE	16 398,91 €	19 613,10
Lot 4	Plafonds suspendus	LAGARRIGUE	2 429,50 €	2 905,68
Lot 5	Revêtements sols scellés	LAGARRIGUE	21 553,41 €	25 777,88
Lot 6	revêtements sols minces	SOL FRANCAIS	13 146,46 €	15 723,17
Lot 7	Peinture	ROUDIE	5 932,00 €	7 094,67
Lot 8	Electricité courants/faibles	LUMIERE ET FORCE	30 000,00 €	35 880,00
Lot 9	Ventilation / Plomberie	Établissement ARQUE	3 697,50 €	4 422,21
Lot 10	Ascenseur	CFA	26 900,00 €	32 172,40
		<b>TOTAL</b>	<b>494 725,78 €</b>	<b>591 692,03</b>

- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,